

Le

Tréport

Magazine

N° 192

Mars - avril
2020
édition spéciale



*La ville
confinée*

Nos métiers subliment votre image

IMPRIMERIE



WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



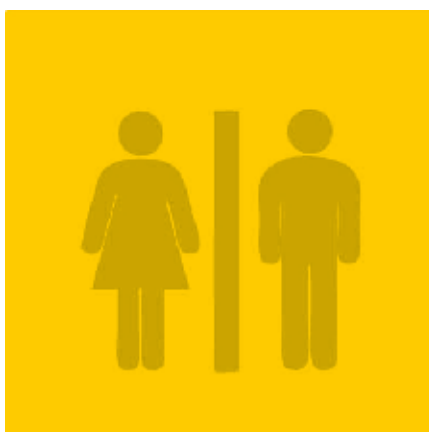
TEXTILE



CADEAUX D'ENTREPRISE



SIGNALÉTIQUE



ÉVÈNEMENTIEL



IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé
02 32 14 07 54

contact@ic4.fr



GAMACHES

ZI - Route de Paris
03 22 30 00 97

IC4 FORGES LES EAUX

ZI
02 32 89 04 70

Faire en sorte qu'il y ait un «après»

Samedi, 10 h du matin. Il fait frais, mais le soleil baigne le quai d'une jolie lumière. Il va y avoir du monde en ville aujourd'hui. D'autant plus que c'est jour de marché et que beaucoup voudront en profiter pour découvrir les travaux qui viennent juste de s'achever quai Sadi Carnot.

Sauf que... les rues restent presque désertes. Quelques producteurs locaux sont présents sur une place de la Poissonnerie fantomatique. Les étals des poissonniers demeurent vides. Les rares passants se hâtent de faire quelques emplettes, loin les uns des autres. Le COVID 19 est passé par là.

Le journal municipal que vous avez sous les yeux est le reflet de cette transition. Certains des reportages que vous y découvrirez ont été réalisés avant la pandémie. Vous y trouverez aussi, en images, une partie de ce que nos services ont mis en place pour faire face à cette catastrophe, notamment pour aider nos administrés les plus fragiles à affronter la crise.

Il y a eu un avant; il y a un pendant; il y aura un après COVID 19. La solidarité s'est mise en place. On a vu les personnalités, gérereuses ou plus égoïstes, se révéler. Il faudra qu'il y ait un «après» dans nos habitudes et aussi dans les décisions qui influent sur nos existences à tous.

Il aura fallu ce drame pour, qu'enfin, la solidarité envers les soignants s'exprime à tous les niveaux. Voici des années qu'ils tirent la sonnette d'alarme Le Président Macron a assuré qu'il avait, cette fois, entendu le message. Il prétend vouloir accorder les moyens nécessaires aux hôpitaux et relocaliser des productions que, depuis des décennies, on a détruites, multipliant au passage les plans sociaux.

Et bien chiche ! Changeons radicalement nos façons de faire et nos pratiques gouvernementales. Nous ne demandons pas mieux. Nombreux sont ceux qui rappelleront au Président ses promesses s'il venait à les oublier. Je serai de ceux-là !

Laurent Jacques,
Maire du Tréport



Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(culture, médiathèque, fêtes
et cérémonies) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) le mardi de 14h à 17h
et sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie, pompiers) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(santé, centre social, citoyenneté) sur rendez-vous.

Rachid CHELBI
(développement économique, voirie) sur rendez-vous.

Marc LAVOINE
(urbanisme, bâtiments communaux, cimetière) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides ménagères, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Le Boucaniers : 02 35 86 35 47

Durant la période de confinement, l'accueil de la mairie et celui des services techniques sont fermés. Une permanence téléphonique est tenue du lundi au vendredi de 8h30 à 10h30.

Numéros utiles

Maison de retraite :

02 35 86 27 89

La Poste :

02 35 50 53 90

Gendarmerie :

02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques

de Eu :

02 27 28 02 25

Office du tourisme :

02 35 86 05 69

CPAM :

rue Paul Bignon

76260 Eu

36 46

CAF :

25 avenue

des Canadiens

0 820 257 610

Société des Eaux

de Picardie :

02 35 50 57 50

Énédis dépannage :

09 726 750 76

GrDF dépannage :

0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :

02 35 17 60 30

Sous-préfecture :

rue du 8 mai

76200 Dieppe

02 35 06 30 00

École maternelle

Nestor Bréart :

02 35 86 11 43

École maternelle

Pierre Brossolette :

02 35 86 19 46

École élémentaire

Ledré Delmet Moreau :

02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :

02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :

02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :

02 27 28 06 50



Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

Durant la période de confinement, la médiathèque est fermée. Retrouvez l'actualité des bibliothécaires sur la page facebook mediatheque le treport.

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).

Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Durant la période de confinement, les déchetteries sont fermées au public.

Rejoignez-nous sur notre page
Facebook Ville Le Tréport



Vous y trouverez des infos,
des photos, des vidéos.

Vous pouvez accéder à cette page et consulter son contenu, même si vous n'avez pas de compte facebook.

Les nouveau-nés ont été accueillis

Chaque année, la Ville du tréport invite les jeunes parents pour une petite cérémonie visant à accueillir les nouveau-nés. Les élus saluent ces très jeunes Tréportais et leur offrent un petit présent.

Il s'agit de leur «premier livre», un ouvrage dans lequel les parents trouvent des informations pratiques et où ils peuvent aussi consigner des photos et des informations relatives à leur enfant.

Quelques années plus tard, ce dernier pourra ainsi découvrir des éléments qui le concernent directement, mais dont il n'a pas le souvenir.



Stéf Boutique s'agrandit

Le magasin Stéf Boutique vient de s'agrandir. Cette boutique de prêt-à-porter et accessoires créée en avril 2011 vient de s'étendre dans le local voisin qui abritait auparavant une bijouterie. Près de deux mois de travaux et l'intervention de plusieurs entreprises locales (Alix, Delavigne et DM-Elec) auront été nécessaires pour mener à bien cette transformation.

Stéphanie Letellier continue à accueillir dans sa boutique la clientèle féminine en quête de vêtements à la mode, adaptés à la morphologie de chacune, du 34 au 48/50, et à des prix doux. «Parce que chaque femme est différente et unique, j'aime quand les femmes se sentent à l'aise et ressortent avec le sourire», explique-t-elle.

Des nouveautés sont proposées chaque semaine. Pour les découvrir, on peut se connecter à la page facebook ou au compte Instagram Stéf boutique le tréport. On peut aussi tout simplement se rendre à la boutique située 8 rue du Commerce.



Stéphanie vous attend rue du Commerce.

Un nouveau conseil municipal

C'est dans des circonstances très particulières que s'est tenu le scrutin des élections municipales le 15 mars dernier. L'équipe emmenée par le Maire sortant a recueilli 73 % des voix.



1203 voix ont été accordées à l'équipe du Maire sortant.

C'est dans des circonstances très particulières qu'ont eu lieu les élections municipales. Initialement prévu les 15 et 22 mars, le scrutin s'est limité à un seul tour. Dans près de 30 000 communes, dont Le Tréport, ce seul tour a suffi pour permettre à une majorité de se dégager. Dans 6 000 autres municipalités, un second tour est nécessaire. Les conditions sanitaires n'ont pas été jugées suffisantes pour permettre sa tenue le 22 mars et le chef de l'État l'a reporté (probablement en juin). Les résultats du premier tour sont validés et retenus sous réserve de la possibilité de voir le second tour se dérouler dans un délai raisonnable.

Au Tréport, sur 3521 électeurs inscrits, 1708 (soit 48,5 %) se sont déplacés. Chacun a pu constater que les bureaux de vote avaient été aménagés de manière à garantir la sécurité des électeurs. Dans ces circonstances très particulières, le taux de participation est moins faible que ce que l'on pouvait craindre (7 points de moins que sur le même scrutin en 2014).

Ce taux reste néanmoins assez bas, ce que n'a pas manqué de noter Laurent Jacques, Maire sortant, lors de la proclamation des résultats sur le parvis de la mairie devant une quarantaine de personnes. Après avoir «*remercié les Tréportais qui nous ont renouvelé leur confiance*», il a noté que «*le résultat est certainement légèrement faussé en raison de cette crise sanitaire*».

Toutefois, l'écart final entre les deux listes en présence est particulièrement marqué. La liste Le Tréport pour Vous, emmenée par Laurent Jacques, obtient 1203 voix (73 %) et la liste Le Tréport d'Abord, conduite par Cédric Mompach, reçoit 445 votes (27 %). On note également la présence de 60 bulletins blancs ou nuls. La majorité obtient ainsi 24 sièges au conseil municipal, 3 revenant à l'opposition. Pour ce qui est du conseil communautaire, la liste Le Tréport pour Vous y obtient 5 sièges et la liste Le Tréport d'Abord un siège.

Sont élus au conseil municipal : Laurent Jacques, Nathalie Vasseur, Jean-Jacques Louvel, Frédérique Chérubin-Quennesson, Philippe Vermeersch, Christine Lavacry, Philippe Poussier, Florence Cailleux, Rachid Chelbi, Chantal Morel, Christophe Duchaussoy, Véronique Flandre, Jean Venel, Audrey Lavacry, Jean-Luc Vincent, Mélanie Delgove, Fabien Lespagnol, Sylvie Héloir, Sébastien Planche, Liseline Dailly-Lavoine, Jean-François Cordesse, Martine Gruy, Harold Dubuisson; Anne-Marie Trépé, Cédric Mompach, Sylvie Delépine, Richard Denoun.

Prévue le 21 mars, dans le respect des textes de loi, l'élection du Maire, de ses adjoints et des conseillers délégués a été reportée à une date ultérieure.

En conséquence, les mandats des personnes élues en 2014 ont, de fait, été prorogés dans l'attente de cette élection sur l'ensemble du territoire national.

TréporTraits a trouvé son public

Durant quatre jours, les amateurs de chanson française ont pu découvrir de jeunes talents et apprécier des artistes déjà connus.

La 7^e édition du festival TréporTraits qui s'est tenue au début du mois de février a tenu toutes ses promesses. Comme l'a rappelé Philippe Vermeersch, adjoint au Maire en charge de la culture, lors du concert d'ouverture, ce festival est né de la volonté d'Alain Longuent, amoureux de la chanson française, de mettre en avant des artistes sachant valoriser les belles lettres. Partant de ce postulat, le service culturel s'efforce de proposer une programmation éclectique, mais toujours basée sur la qualité.

Pour cette édition 2010, le public était au rendez-vous puisque l'on a enregistré près de 1000 entrées sur la totalité des prestations. Fidèles aux partenariats en place depuis plusieurs années, les programmeurs ont proposé un spectacle au Théâtre du Château d'Eu et un autre à l'Abribus de Criel-sur-Mer, tandis qu'au Tréport, la salle Serge Reggiani accueillait les concerts d'Archimède et de Corneille et que la médiathèque recevait Tllula et les Biskotos pour le très jeune



Corneille a assuré le spectacle le samedi soir.

public. Ce fut l'occasion pour le public d'apprécier les prestations d'artistes aussi talentueux qu'accessibles.



Moment de complicité entre Archimède et le public.



La solidarité face au virus

Comme tous les autres Français, les Tréportais font face à une situation tout à fait inédite.

Si dans certaines familles, le confinement s'organise tant bien que mal, pour des personnes isolées, les conséquences peuvent être graves.

Les services municipaux se sont ré-organisés dès l'annonce du confinement pour faire face à la situation, continuer à gérer les affaires courantes tout en mettant en place de nouvelles actions solidaires.



Le Centre Communal d'Action Sociale est en première ligne durant le confinement. Les 30 aides à domicile sont mobilisées pour intervenir auprès de 150 bénéficiaires.

Si les tâches ménagères sont temporairement laissées de côté, c'est pour assurer l'essentiel : la toilette, les courses et les repas, le tout en maintenant le lien et en veillant au bien-être de chacun des bénéficiaires.

Les agents de ce service ont coordonné ces actions et ont veillé à appeler régulièrement les personnes chez qui les aides n'interviennent pas quotidiennement.

Ce service est joignable chaque jour de 8h30 à 12h au 02 35 50 55 22.

Confinement



De nombreux agents sont mobilisés sur le terrain. On trouve les services techniques qui assurent la propreté de la ville par le biais du balayage et du lavage et qui doivent aussi faire face à une recrudescence de dépôts sauvages, certains personnes profitant du confinement pour faire du vide et se débarasser n'importe où de ce qui les encombre. Par ailleurs, toutes les missions habituelles se poursuivent dès lors que cela est possible dans le respect des règles de sécurité.



Les agents de la police municipale ont également fort à faire. Information, conseil, mais aussi répression quand cela est utile. Ils restent au contact de la population chaque jour. En cas de problème, ils peuvent être appelés au 02 35 50 55 34.



Les services administratifs ne sont pas en reste, notamment par le biais d'une permanence téléphonique chaque matin de 8h30 à 10h30 au 02 35 50 55 20 et par la continuité du service rendu quotidiennement.

Merci !

Sollicités par nos services ou de manière spontanée, plusieurs entreprises ou établissements ont fait don de masques, gants, blouses, gel hydroalcoolique.

Tout ce matériel a été pris en charge par le CCAS du Tréport qui a ainsi pu équiper les aides à domicile, mais aussi fournir des professionnels qui faisaient face à un manque cruel de dispositifs de protection.

Merci à K2B Graff, Verescence, Albéa, Néméra, O2 Falaises, JOA casino, pour leur générosité.

Confinement



*Dès les premiers jours du confinement, des bénévoles se sont manifestés avec la volonté d'aider les plus fragiles. Un service a ainsi pu être mis en place pour faire les courses des Tréportais qui ne peuvent se déplacer.
Pour en bénéficier, il convient d'appeler le CCAS de 10h à 11h au 02 35 50 55 22.*

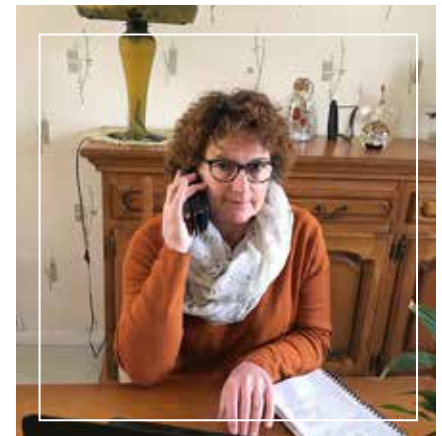
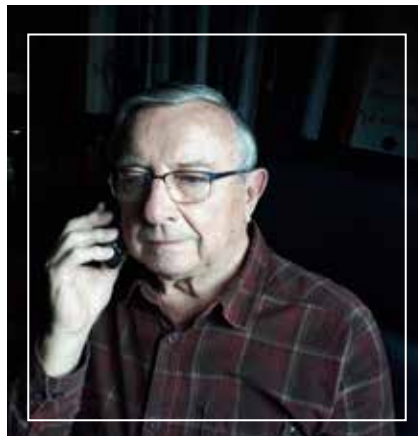


Confinement



Nécessaire à l'approvisionnement des personnes dépourvues de moyen de locomotion et occasion d'acquérir des denrées auprès de producteurs locaux, le marché a fait l'objet d'une dérogation préfectorale et peut ainsi continuer à se tenir place de la Poissonnerie. Les «gestes barrières» doivent y être scrupuleusement respectés.

Commerçants et clients l'ont bien compris.



Plusieurs élus municipaux ont repris la liste des bénéficiaires du colis de Noël. Près de 700 personnes âgées de 65 ans et plus ont ainsi été appelées et ont pu faire connaître leurs éventuels besoins. Les personnes les plus isolées font l'objet d'un suivi particulier. Les communes ne possèdent pas de fichier recensant les personnes âgées (ce serait discriminant, donc illégal) et le dossier contenant les noms des bénéficiaires du colis a été utilisé. Si vous n'avez pas été appelé, que vous avez besoin d'aide, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS.

La découverte du cirque



La coopérative de l'école Ledré-Delmet-Moreau a proposé il y a quelques semaines aux élèves de CP-CE1 et CE2 de prendre part à une initiation aux arts du cirque. Un grand chapiteau a été dressé non loin du camping et, chaque jour, durant une semaine, les écoliers

sont venus y suivre l'enseignement dispensé par la compagnie dieppoise Les Saltimbanques de l'Impossible.

Ce stage était prévu sur deux semaines avec, à l'issue de chacune, une représentation devant les familles. Malheureusement, le confinement lié

au COVID19 a conduit à l'arrêt brutal de cette initiation. Ce n'est que partie remise. Funambules, jongleurs et équilibristes seront un jour de retour pour permettre aux enfants de poursuivre un apprentissage qu'ils ont beaucoup apprécié.

Inscriptions en maternelle

Depuis 2014, l'école maternelle Nestor Bréart accueille un dispositif réservé aux enfants de deux ans. Elle a été confiée à Laetitia Toillier, professeur des écoles, dont l'expérience permet désormais de tirer un bilan particulièrement positif. *«Le développement du langage est spectaculaire. La socialisation également. On constate aussi que les enfants qui sont passés par cette classe apprennent plus facilement par la suite»*, assure l'enseignante qui peut compter sur le soutien sans faille de Céline Carpentier, ATSEM dédiée à cette classe.

Les enfants y sont 18 au maximum. Ils peuvent intégrer le dispositif le jour de leurs deux ans. Aussi, les enfants qui fêteront leur 2^e anniversaire d'ici le 31 décembre peuvent être inscrits pour la rentrée. Leur arrivée est suivie d'une période d'observation. *«Je rencontre ensuite les parents et nous voyons ensemble les modalités d'accueil selon les besoins de chaque enfant»*, explique M^{me} Toillier.

En raison du confinement lié au COVID19, les dates d'inscriptions ont été reportées. Les familles qui le souhaitent peuvent dès à présent télécharger la fiche d'inscription de leur

enfant (pdf interactif qui ne nécessite pas d'impression) et le retourner par mail. Il est disponible en première page du site www.ville-le-treport.fr



Les progrès réalisés par ces très jeunes écoliers sont spectaculaires.

Les premières brasses des écoliers

Les écoliers ayant suivi les sessions de natation au premier semestre ont eu l'occasion de montrer toute l'étendue de leur savoir à leurs parents.



Un diplôme et une entrée pour chacun.

Samedi 1^{er} février. Entre rires et éclaboussures, l'ambiance est manifestement au beau fixe au centre aquatique O2 falaises. Ce matin-là, la structure accueille les écoliers de la Communauté de Communes des Villes Sœurs ayant suivi les cours de natation au 1^{er} semestre. Au Tréport, les enfants de CM1 et CM2 sont concernés. Regroupés par classes, tous

ont l'occasion de montrer à leurs parents que les cours dispensés depuis la rentrée de septembre ont porté leurs fruits. Ils sont encouragés par les moniteurs qui font preuve d'autant d'attention que de bienveillance.

Certains ont franchi la première étape : ils ont vaincu leur peur

de l'eau et savent se mettre en sécurité. D'autres sont plus à l'aise et certains parviennent même à enchaîner les longueurs. Dans tous les cas, ils ont progressé et c'est bien là l'essentiel. L'Éducation Nationale impose que chaque enfant suive une trentaine de séances de natation. La CCVS va plus loin. En charge de cette compétence, elle offre aux enfants 45 séances, ce dont se félicite Laurent Jacques, Maire du Tréport et aussi vice-président de la CCVS en charge des infrastructures. «*Sur notre territoire, il y a la mer, les étangs, les rivières. Ce sont autant d'occasions pour nos enfants de se baigner, ou de tomber à l'eau. Savoir nager est donc indispensable*», expliquait-il aux parents au moment où leurs enfants, tout juste sortis des vestiaires, se voyaient remettre un diplôme, un goûter, ainsi qu'une entrée offerte par Thomas Bellenger, directeur du centre aquatique.

À la fin de l'année scolaire, ce sont les écoliers de grande section de maternelle, de CP et de CE qui se livreront au même exercice, toujours sous le regard des parents.



Les écoliers ont profité de 45 séances de natation.

Les vacances d'hiver à Calamel !

Avec l'Expression pour thème principal, les enfants qui ont fréquenté le centre Calamel durant les vacances d'hiver ont suivi de nombreuses activités. Parmi elles : l'écriture d'un article de presse. Laissons-leur la plume pour ce premier article !



Tout le monde est studieux durant l'écriture.

Le centre Calamel du Tréport est géré par la Communauté de Communes des Villes Sœurs (CCVS). Pendant les vacances, nous sommes 56 inscrits répartis en trois groupes selon notre âge. Le centre ouvre ses portes à 7h30 et les parents peuvent venir à 17h30.

Nous avons pratiqué des activités classiques comme la piscine et la médiathèque et, surtout, nous avons participé à des activités autour de l'expression, le thème de ces vacances.. Nous sommes allés au théâtre des Charmes à Eu pour une initiation au théâtre avec Gilles Cauchy. Nous avons fait de la danse avec Karima, la maman d'Inès, l'une de nos animatrices préférées. Nous sommes aussi allés à l'Ancrage pour des rencontres sportives. Nous avons ainsi découvert un lieu où on pourra aller quand on sera plus grands.



Gaspard Boé, Isaac Bovin-Raffin, Lou Bovin-Raffin, Laly Byhet, Emma Caudron, Ysaura De Cock, Christina

Fonseca, Timéo Gourdin, Lylou Jacob, Coline Roussel et Inès Lavoine

Des vacances pour les seniors

L'espace socio-culturel l'Ancrage propose aux seniors (60 ans et plus ou 55 ans pour les personnes en situation de handicap) de partir en vacances du 27 juin au 4 juillet à l'île d'Oléron. Ce séjour est proposé avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances). Cet organisme propose une aide financière

aux personnes non imposables. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'Ancrage dès sa réouverture (02 27 28 06 50). Selon l'évolution de la situation sanitaire, les dates de ce voyage pourraient être amenées à évoluer.

La première pompe à incendie du Tréport

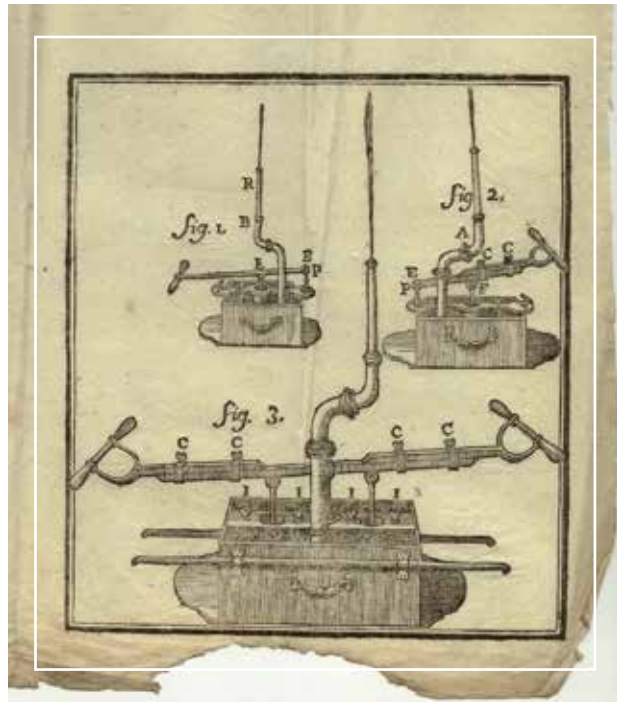
C'est après un incendie survenu en 1787 et combattu grâce aux équipements des pompiers Eudois, que la Ville du Tréport a doté ses soldats du feu d'une pompe.

Le jeudi 30 novembre 1787, vers 17 heures, un important incendie se déclare dans la rue Suzanne. La violence de l'incendie est telle que le feu s'attaque aux maisons situées en face des chaumières qui sont déjà la proie des flammes ; le feu manque de gagner la maison des Sœurs de la Charité.

Pour s'attaquer au foyer d'incendie, la population ne dispose que d'une cinquantaine de paniers à incendie (seaux à incendie) pour établir une chaîne humaine à partir du puit public situé dans le haut de la rue Suzanne. Mais les flammes sont plus efficacement combattues grâce aux secours apportés par le maire et les échevins de la ville d'Eu qui ont envoyé deux pompes et un grand nombre de paniers à incendie pour combattre ce sinistre. Vers 19 heures, le vent faiblit, sans quoi toutes les maisons de la rue Suzanne et de la rue aux Vaches (rue Saint-Michel), en grande partie couvertes en chaume, auraient été vraisemblablement consumées ; néanmoins cinq maisons ont été entièrement ravagées par cet incendie.

Pour le service rendu, la ville du Tréport donne la somme de 24 livres aux pompiers de la ville d'Eu ; elle débourse encore 6 livres pour l'eau de vie et la boisson distribuées aux pompiers ainsi que 3 livres 12 sols pour 16 kg de pain. Pour éviter la reprise du foyer, trois hommes veilleront la nuit suivante pour une gratification de 3 livres 12 sols ; c'est encore la ville du Tréport qui paie la somme de 2 livres 8 sols pour le bois nécessaire au chauffage de la maison de Marie-Suzanne Papin (1729-1797), rue Suzanne, où se sont installés les trois veilleurs pour passer la nuit. L'efficacité des pompes ayant été fort appréciée par les Tréportais, le maire Charles Boucher (1743-1798) décide la municipalité, le 16 décembre 1787, à faire l'acquisition à Rouen de deux grosses pompes et d'une petite pour un montant d'environ 2.800 livres.

En considération de la précarité des ressources financières de la ville du Tréport et pour réunir la somme né-



cessaire à cet achat, il est décidé que la ville déboursa la moitié du montant et l'autre moitié sera financée par une imposition à la charge des propriétaires sur toutes les propriétés en maisons, granges et autres bâtiments. La ville du Tréport se charge en outre de l'acquisition de nouveaux paniers à incendie : si elle paie le 6 février 1788 la somme de 69 livres 6 sols au sieur Posière, vannier à Eu, pour le raccommodage et le goudronnage de 87 paniers dont 36 avaient été prêtés par la ville d'Eu, la ville du Tréport débourse encore le 2 mai 1788 la somme de 144 livres 11 sols pour l'acquisition auprès de Folian Pecquet à Abbeville de 80 paniers à incendie et pour le « brayage » de ceux-ci.

Par arrêté en date du 1^{er} mars 1788, le Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles, homologue et approuve la délibération des maires et échevins du Tréport du 16 décembre 1787 ; aussi, réunis en assemblée le 7 août 1788, les échevins et conseillers autorisent le maire Charles Boucher à faire l'acquisition d'une première pompe, décision encore approuvée par la délibération du 12 octobre 1788. Si, dans un premier temps, cette acquisition avait été envisagée à Rouen, c'est à

Abbeville que la ville du Tréport traitera avec Josse Picot, fondeur et pompier rue de la Tannerie, pour l'achat d'une pompe à incendie au prix de 900 livres : il s'agit d'une pompe à deux corps avec un réservoir doublé en cuivre et d'un débit d'environ 6.000 litres par heure (figure 3 de l'illustration) ; transportable par deux hommes, cette pompe est livrée avec 9 mètres de tuyaux en cuir. Le 24 juin 1789, à la livraison de la pompe à incendie, une première échéance de 300 livres est payée par la ville du Tréport à Florentin Picot, fils de Josse Picot, qui délivre alors un certificat de garantie pour dix ans ; les deux autres termes devront être réglés le 24 avril 1790 et le 24 février 1791. Mais la municipalité du Tréport doit désormais trouver un local pour abriter cette pompe à incendie d'autant plus que, le 17 novembre 1789, elle fait encore l'acquisition pour 30 livres de trois petites pompes à main auprès du sieur Dergny, maître pompier au Palais Royal de Paris ; aussi le menuisier François Laurent Fontaine élève un petit magasin en planches de sapin et couvert en feuillet dans l'église Saint-Jacques, au pied du clocher semblait-il, construction qui lui sera payée 139 livres 2 sols par la ville du Tréport le 25 octobre 1789.

Les Frangines salle Reggiani



Simples et accessibles, Les Frangines ont conquis le public.

C'était le temps d'avant. Cela semble bien loin déjà, mais c'était il y a quelques semaines seulement. Les Frangines sont montées sur la scène de la salle Serge Reggiani à l'invitation de la commission culturelle municipale.

Plus de 500 personnes ont pu applaudir ce duo rafraîchissant qui sait faire preuve de simplicité, autant à la ville qu'à la scène.

